

**Journée Enseignement Spécialisé,
Mercredi 5 novembre 2008,
Aula des Cèdres, HEP-VD, Lausanne**



Identité des enseignants spécialisés, avenir de l'enseignement spécialisé



Daniel Calin, agrégé de philosophie,
formateur d'enseignants spécialisés

Problématique

La prise en charge des élèves handicapés ou en grande difficulté repose ou devrait reposer sur deux principes :

- 1/ le *principe intégratif*, selon lequel il est souhaitable de faire vivre ces enfants et adolescents autant que faire se peut parmi les enfants et adolescents « ordinaires » et dans les conditions de vie qui sont les leurs ;
- 2/ la reconnaissance de leurs *besoins spécifiques*, tant en termes de soins que d'éducation et de scolarisation.

L'existence de l'enseignement spécialisé est imposée par ce second principe, alors qu'elle ne cesse d'être mise en cause au nom du premier. L'enseignement spécialisé ne peut se construire, sur le fil du rasoir, que dans la tension dynamique entre ces deux principes.

Une scolarisation adaptée

L'adaptation de la scolarisation pour répondre convenablement aux besoins spécifiques des enfants handicapés ou en grande difficulté ne peut que très partiellement se faire en classe ordinaire, tant l'enseignement ordinaire et l'enseignement spécialisé obéissent à deux logiques opposées :

- enseignement de masse contre enseignement individualisé ;
- programmes normalisés contre projets individuels ;
- cursus scolaire type contre parcours adaptés ;
- pratiques stéréotypées contre pratiques adaptées ;
- relations indifférenciées contre étayages personnalisés ;
- évaluations normalisées contre confrontation à soi ;
- etc.

Implications de la logique de la spécialisation

Si elle vise bien à répondre au mieux aux besoins éducatifs particuliers des élèves des classes et établissements spécialisés, cette logique de la spécialisation a cependant des effets qui tendent à renforcer l'écart entre ces élèves et les élèves des classes ordinaires.

Outre la ségrégation de fait que ces structures impliquent, le type d'enseignement qui leur est offert produit lui-même des effets d'éloignement. On retrouve ici la question générale des effets paradoxaux de la **relation d'aide** : toute relation d'aide crée une dépendance à l'aide reçue. Attitudes bienveillantes, étayages renforcés, effectifs restreints, suivis très personnalisés : les élèves de l'enseignement spécialisé ont une expérience scolaire bien éloignée de l'expérience scolaire des élèves de l'enseignement ordinaire. Ce qui rend très difficile leur éventuel retour vers les classes ordinaires. Certes, les enseignants spécialisés s'efforcent d'améliorer l'autonomie de leurs élèves, mais ils le font dans des cadres institutionnels et professionnels qui induisent aussi nécessairement des effets inverses...

Cf. article *La relation d'aide*

Appuyer la scolarisation ordinaire ?

On peut être tenté d'éviter ces effets marginalisants de l'enseignement spécialisé en maintenant les élèves dans les classes ordinaires, avec « seulement » les appuis nécessaires.

Les appuis tournés vers les élèves (accompagnement dans les classes, regroupements spécifiques, soins...) reproduisent nécessairement la problématique de toute relation d'aide, tout en diminuant fortement l'efficacité des aides reçues.

Pour ce qui est des regroupements spécifiques, voir les critiques régulièrement adressées en France au travail des RASED.

L'accompagnement individuel en classe ordinaire des élèves handicapés est probablement au moins aussi problématique que les scolarisations spécialisées, tant c'est le couple enfant-accompagnant adulte qui est « intégré », bien plus que l'élève lui-même : même les relations entre enfants sont alors souvent bien plus invalidées que dans les classes spécialisées.

Les appuis tournés vers les enseignants d'accueil, sous la forme de « conseils pédagogiques spécialisés », se heurtent à de profondes difficultés :

- les écarts fondamentaux entre la culture professionnelle des enseignants ordinaires et celle des enseignants spécialisés rend la communication soit très problématique soit superficielle donc inutile ;
- la complexité des problématiques et l'importance des dimensions relationnelles dans l'enseignement spécialisé n'est guère susceptible de se transmettre dans ces relations limitées et ponctuelles ;
- les enseignants spécialisés qui remplissent ce type de fonctions tendent à être assimilés à des cadres du système éducatif ;
- les enseignants spécialisés qui se vouent uniquement à ces fonctions tendent à perdre leur spécialisation professionnelle, ce qui facilite leurs relations avec les collègues ordinaires, mais enlève tout intérêt à leur intervention. Réduits à être des « personnes-ressources », les enseignants spécialisés tendent à... perdre leurs ressources !

L'observation comparative internationale des pratiques tend d'ailleurs à montrer que l'accompagnement de la scolarisation en milieu ordinaire tend à éliminer toute spécialisation. La France, après les Etats-Unis, utilise essentiellement des travailleurs précaires sans formation dans ces fonctions. Même les *maestri di sostegno* italiens, qui ont été les précurseurs et servent de référence internationale en ce domaine, sont certes des professionnels de l'accompagnement scolaire, mais d'un accompagnement non spécialisé, tourné indifféremment vers tout type de handicaps !

Conclusion

La disparition de la tension, en elle-même inéluctable, entre enseignement ordinaire et enseignement spécialisé ne pourrait que signer l'abandon des élèves handicapés aux conséquences marginalisantes de leur handicap.